

ANNEXE 2 - CADRE TECHNIQUE ET REGLEMENTAIRE (OBLIGATOIRE)		re
	REPONSES	
Critère 1: Réserve de 20 % stock total en réserve		
Critère 2: Garantir une équipe fixe, suffisante avec les habilitations et équipement en adéquation avec des travaux en grande hauteur		
Critère 3: Délais d'intervention en et hors heures ouvrées		
Critère 4 : Proposition d'un logiciel intuitif délivrant des tickets (GMAO, Saphir etc)		
Critère 5 : Audit exhaustif des matériels avec remise d'un listing sous EXCEL		